

# LE HARCELEMENT



C'est quoi ?



Ce sont des gestes ou des mots qui sont répétés pour faire mal à l'autre.

## Le harcèlement physique

Les coups



Le racket



## Le harcèlement sexuel

c'est quand la personne n'est pas d'accord pour qu'on la touche ou qu'on parle de sexe.



## Le harcèlement moral

Ce sont les menaces, les insultes, les moqueries.  
On peut aussi se faire harceler au téléphone.



## Le cyber harcèlement

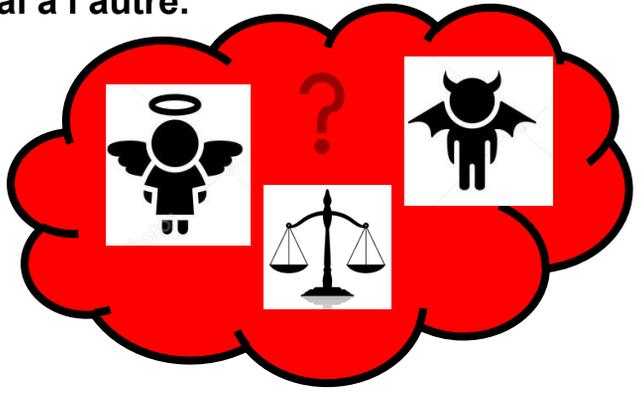
C'est le harcèlement sur internet.



# LE HARCELEUR



Le harceleur fait mal à l'autre.



Parfois il ne se rend pas compte qu'il fait mal à l'autre personne.

## Le harcèlement peut arriver partout

Au travail



A la maison



Dans les transports



Dans la rue



## Le harcèlement est puni par la loi

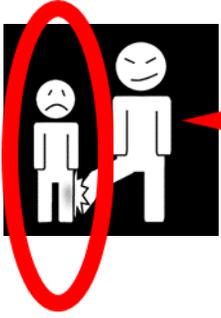


Jusqu'à 5 ans de prison.



Jusqu'à 75 000 Euros d'amende.

# LA VICTIME



La victime souffre.

La victime peut perdre confiance en elle.



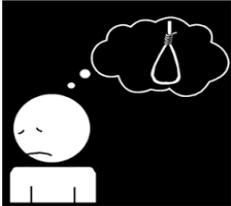
La victime peut se mettre à boire, fumer, se droguer.



La victime peut faire une dépression.



La victime peut mettre fin à ses jours.



# QUE FAIRE ?

Si on est victime ou si on a vu quelqu'un être harcelé.

On ne reste pas seul



On ne se laisse pas faire



Je peux téléphoner au 30 20



## On en parle



sa famille



la psychologue  
l'assistante sociale



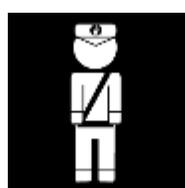
les moniteurs



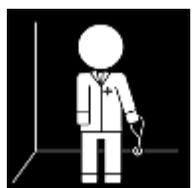
ses amis



le directeur  
la directrice adjointe  
la chef de service



la police  
la gendarmerie



le médecin

Document validé au COPIL du 03/05/2021

Document en « facile à lire et à comprendre » créé par les usagers de l'ESAT le Pennessuy (Viriat)  
ADAPEI de l'Ain  
Pictogrammes du site [www.sclera.be](http://www.sclera.be) (certains pictogrammes ont été modifiés)

Pour la réalisation de ce document, merci à Iris, Thomas, Emilie, Anaïs, Jonathan, Gabrielle, Anne-Marie, Alice, Chrystelle, Raymond, David, Damien, Julien, Maxime, Aymeric, Rafika, Natacha, Xavier, Delphine, Vincent, Manon, Céline.